

PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master 2 LIDIFLES en formation continue proposé conjointement par l'UCA et le CAVILAM - Alliance Française s'adresse prioritairement aux enseignants étrangers (*et éventuellement français*) de français et titulaires d'une maîtrise FLE (Bac + 4) ou d'un diplôme étranger équivalent comportant une formation à la didactique des langues. Ils doivent justifier d'au moins 5 ans d'enseignement du FLE et présenter un projet professionnel pouvant faire l'objet du mémoire final. L'admission est soumise à une sélection. La formation se déroule de fin juin à mi-juillet au CAVILAM – Alliance Française à Vichy durant 4 semaines.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de la formation. Elle comporte 144 heures de formation dont 48 h de travail personnel, sans prendre en compte la mise en place du projet et le mémoire qui sera réalisé ensuite. Cette formation conduit à l'obtention du diplôme national français « Master 2 LIDIFLES » sous réserve de réussite à l'évaluation.

FORMATION (60 crédits)

Didactique et méthodologie : 24 h + 12 h autoformation (6 crédits)

Anthropologie : 20 h + 12 h autoformation (3 crédits)

Enseigner et apprendre avec le numérique : 20 h + 12 h autoformation (3 crédits)

Projet en linguistique appliquée : 12 h + 12 h d'autoformation (3 crédits)

Psychologie sociale : 20 h (3 crédits)

Langue étrangère (*reconnaissance au titre de l'expérience professionnelle*) (3 crédits)

Reconnaissance de l'expérience professionnelle (9 crédits)

Projet professionnel et mémoire à réaliser dans l'année à venir (30 crédits)

TOTAL : 96 h de cours et 48 h de travail personnel sur place (144 h)

Les enseignements sont dispensés par des enseignants ou chargés de cours de l'Université Clermont Auvergne et du CAVILAM – Alliance Française.

L'ÉVALUATION

L'évaluation des modules d'enseignement se fait sur la base de travaux personnels, à expédier après la fin de la formation aux enseignants responsables, aux dates qu'ils indiqueront. Le mémoire sur le projet pédagogique doit parvenir, de préférence par mail, avant le 1er juillet de l'année suivante, à :

Université Clermont Auvergne

Responsable du Master LIDIFLES – CAVILAM – Alliance Française

UFR LCSH, 29 bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand cedex

Il appartient aux étudiants de vérifier si leur travail est parvenu à destination. Les délais d'envoi doivent être respectés.

L'admission en M2 LIDIFLES est soumise à une sélection sur dossier effectuée par l'université. Le dossier comprend les pièces précisées ci-dessous.

Si vous êtes titulaire d'un master FLE (français ou étranger)

Documents à fournir :

1. Un formulaire de candidature dûment complété (*document joint*) ;
2. Un diplôme (DALF) ou un test attestant d'un niveau C1 ou C2 en français.
3. Une copie du seul diplôme de maîtrise (Bac + 4) et sa traduction (*avec explication en français du système de notation s'il n'est pas sur 10 ou sur 20*) ;
4. Une/des attestation(s) d'emploi(s) signée du chef d'établissement et précisant le nombre d'heures de cours par année et le nombre d'années de travail (*à traduire en français si nécessaire*) ;
5. Un projet pédagogique d'une page environ ;
6. Une lettre de motivation manuscrite (= écrite à la main et non dactylographiée).
7. Une photocopie de votre passeport ;
8. Un acte de naissance

NB. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Si vous êtes titulaire du master 1 DLC-FLES UCA / CAVILAM – Alliance Française

Documents à fournir :

1. Une lettre de motivation ;
2. Un formulaire de candidature dûment complété (*document joint*) ;
3. Une attestation d'emploi ;
4. Un relevé de notes de la maîtrise ;
5. Un projet pédagogique d'une page environ ;
6. Copie de votre passeport et de votre acte de naissance.

 LE PROJET PÉDAGOGIQUE¹

Il doit être joint à la demande d'inscription au master 2 et il doit se présenter sous la forme d'une page rédigée en français. Ce projet pédagogique doit définir une macro-tâche particulière que l'enseignant devra choisir (*en accord avec ses responsables pédagogiques et les objectifs et besoins de ses apprenants*) et problématiser, mettre en place et réaliser dans son cadre de travail puis analyser dans ses aspects positifs comme dans ses aspects négatifs.

Le mémoire final explicitera les caractéristiques de cette expérience précise et devra rendre comptes des réflexions qui ont permis sa mise en place, analyser la manière dont elle s'est déroulée (*avec des documents comme traces du travail accompli*) et en tirer des conclusions susceptibles de servir à d'autres enseignants soit pour leur pratique soit pour aller plus loin dans le cadre d'un autre projet de même type.

N.B. : A titre d'exemple, on pourrait proposer comme projet la mise en place d'un dispositif d'apprentissage articulant TICE et présentiel dans un contexte précis ou un programme de remédiation de l'écrit ou de l'oral en fonction d'objectifs précis et limités pour un public défini clairement, etc. Attention à ne pas choisir un sujet trop ambitieux ou trop minimal.

Tous ces documents devront être reçus avant le 27 février 2026 à l'adresse suivante (de préférence par courriel) :

CAVILAM – Alliance Française

À l'attention de Mme MONTAGNONT - mpmontagnont@cavilam.com

1, avenue des Célestins - 03206 VICHY Cedex - France

Le CAVILAM – Alliance Française sera informé mi-mars de la décision de la Commission de l'université. Il informera les étudiants et enverra le dossier d'inscription aux candidats acceptés.

Vous pouvez consulter les pages suivantes : [POTEAUX, Nicole. La pédagogie de projet. Juin 2001](#) / [PERRENOUD, Philippe. Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? comment ? Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation / Université de Genève, 1999.](#)